

Communiqué de presse

CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-IMIER

Fontaines refaites

La fontaine de la Place du 16 Mars a été restaurée et, dès que l'avancement des travaux le permettra, elle sera installée à sa place originelle. Deux tilleuls seront plantés et l'accompagneront. Dès le 15 juillet 2013, une entreprise spécialisée entamera la réfection de la fontaine de la Place du Marché, avec les bustes de Francillon et de Jolissaint, ainsi que de la colonne météo. Tout l'ensemble monumental sera remis à neuf. La fontaine sise à l'Est de la Collégiale recevra également un traitement de même qualité. Les fontaines seront ensuite remises en eau, alimentée par le réseau indépendant (réseau des fontaines) qui a fait l'objet de travaux de réfection importants ces dernières années, de manière à supprimer les fuites qui l'empêchaient d'acheminer l'eau captée au Praz-Rond (au Sud des Longines) jusque dans les fontaines de la cité.

Fin des travaux à la rue Basse et à la rue des Sapins



Les chantiers ouverts tant à la rue Basse qu'à la rue des Sapins sont pratiquement terminés

Les travaux à la rue Basse-rue de Châtillon sont en voie d'achèvement. Ceux-ci ont consisté à la mise en place du système séparatif par le biais du réseau d'évacuation des eaux claires (50 mètres de nouvelles conduites collectant les eaux de sources, des toits et de la chaussée). Les eaux ainsi récoltées le long de la rue principale (secteur jusqu'à Francillon 29, réalisé lors des travaux de la route cantonale effectués l'année passée lors de la réalisation de la 5^{ème} étape) sont désormais amenées directement à la Suze, sans plus passer par le réseau des eaux usées qui les conduisait à la station d'épuration. Suite aux pannes d'électricité et rupture de conduite d'eau survenues dans ce secteur, le réseau électriques (8 bâtiments), les conduites de distribution d'eau potable (100 mètres) et de gaz naturel (50 mètres) ont été remises à neuf. Les derniers travaux routiers sont en cours, et ce secteur sera très bientôt rendu à la circulation.

Il en va de même dans le secteur rue des Sapins-rue Champs-de-la-Pelle. Ici également, des conduites du réseau d'évacuation des eaux claires ont été posées ; elles rejoignent le réseau installé lors de la réalisation de la première étape de la route cantonale, qui conduit ces eaux également à la Suze, en passant par la Place des abattoirs pour aboutir à l'Est des Longines. Dans ce secteur, le réseau d'eau potable a été refait (90 mètres) et des tubes ont été posés pour le réseau électrique. Les travaux se poursuivront par la réfection et l'installation des réseaux à l'Est de l'ancienne Nivarox (bientôt Bureau officiel de contrôle des chronomètres) jusqu'à la route de Tramelan.

ConviviaCité : étape 6 : délais tenus



Malgré des contrariétés météorologiques, les délais pour l'étape 6 de la réfection de la route cantonale ont pu être tenus.

Les travaux de réfection de la route cantonale et de mise en œuvre du projet de revalorisation de la traversée de Saint-Imier se déroulent, de manière globale, conformément aux objectifs fixés, malgré des intempéries qui n'ont pas facilité la tâche. Le premier tronçon est pratiquement achevé, et l'accès à la Place du 16 Mars par l'Ouest redeviendra bientôt réalité. Le secteur sis à l'Est (rue Dr-Schwab) est en cours de réalisation. Les travaux continueront cet été sans interruption. L'objectif fixé est d'achever les travaux avec la réalisation du carrefour de l'Erguël jusqu'aux premières neiges. Selon la planification établie, il faudra pouvoir travailler jusqu'au 28 novembre 2013 pour que cet objectif puisse être atteint. Actuellement, l'avancement du chantier permet d'atteindre cet objectif. Le Conseil municipal remercie tous les acteurs de ces travaux, sans oublier les commerçants et les voisins, y compris des secteurs de déviation, pour la compréhension manifestée. Il remercie particulièrement les ouvriers qui ont œuvré sans relâche depuis mars, malgré une météo difficile.

Une grand-rue embellie et attractive

Tous ces travaux contribueront à rendre attractif et séduisant le centre de Saint-Imier. Le Conseil municipal se félicite des importants travaux de réfection entrepris sur plusieurs immeubles marquant de la rue principale. Outre la mise à disposition d'appartements centrés et refaits dans des immeubles qui, pour certains, étaient à l'abandon, ces travaux contribuent également à la mise en valeur et à l'embellissement de la rue principale, à l'urbanisme horloger caractéristique.

Horaire administratif modifié

Durant la saison estivale, les bureaux de l'administration communale fermeront à 17 h 00 au lieu de 18 h 00 les jeudis 11, 18 et 25 juillet 2013. Ils seront également fermés le jeudi 1^{er} août 2013, jour de la fête nationale.

Suppression de la zone bleue pendant les vacances

Compte tenu des expériences positives enregistrées ces dernières années, il a été décidé de suspendre les contrôles de stationnement en zone bleue du lundi 15 juillet au lundi 5 août 2013. Les automobilistes pourront donc parquer leur véhicule dans les secteurs de la zone bleue au-delà du temps prescrit, sans apposer le disque réglementaire.

Il va de soi que toutes les autres règles de la circulation routière devront être scrupuleusement respectées.

Imériale 2013

L'Imériale a remporté, cette année encore, un très grand succès. Deux éléments se sont complétés pour légitimer cette appréciation : une parfaite organisation et une bonne humeur généralisée. Les organisateurs ont toutes les raisons d'être heureux et satisfaits du bon déroulement de cette magnifique édition 2013. Une nouvelle fois, le cortège de la jeunesse, servi par de superbes et souriants participants magnifiquement épaulés par un encadrement dévoué et imaginatif, aura constitué le très apprécié coup d'envoi de ce rendez-vous tant attendu. A l'avenir, la Municipalité continuera d'offrir son concours par la mise à disposition gratuite de ses infrastructures. Rappelons que la contribution de la commune se traduit par des prestations de services de l'électricité, des eaux et des travaux publics. Le travail effectué et la rapidité avec laquelle notre cité a été nettoyée méritent d'être soulignés. En outre, la police municipale a participé en collaboration avec une société privée de surveillance, à la mise en place d'un dispositif de sécurité approprié et procédé aux contrôles nécessaires. Un grand merci donc est adressé aux employés de ces différents services. Les organisateurs méritent également un grand merci pour l'engagement dont ils ont fait preuve ainsi que pour le travail fourni. Ils se trouvent instamment encouragés à persévérer pour que l'Imériale 2014 soit digne de ses devancières.

Mercredi 3 juillet 2013
(cm